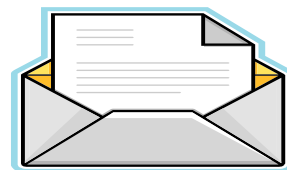


Joyeuses Fêtes



BULLETIN D'INFORMATION DE LA **COMMUNE DE DIERRE**



EDITO DU MAIRE

Nous terminons malheureusement l'année 2015 comme nous l'avons commencée (7-9 janvier, 13 novembre).

Notre nation a été mise à rude épreuve par l'obscurantisme d'individus fanatisés et inhumains. Beaucoup de familles sont dans la peine, et avec un chagrin incommensurable, que seule la longueur du temps pourra diminuer, sans jamais pouvoir malheureusement l'effacer complètement. Nous nous devons tous de penser à elles, et de réagir pour ne pas tomber dans la peur et la sinistrose.

C'est pourquoi je souhaite à tous les Dierrois, et Dierroises, ainsi qu'à leur famille, une bonne année 2016. Soignez-vous bien pour les malades, préservez votre santé pour les biens portants, cela est et reste l'essentiel. Fêtez dans la joie la nouvelle année et que le bonheur soit avec vous, tout au long de 2016.

Le Conseil Municipal, et moi-même œuvrons avec nos moyens, pour apporter qualité, confort et commodités de vie à tous. Les salles de motricité et pour les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) sont commencées, et devraient être livrées au premier trimestre 2016. Le nouveau restaurant scolaire est lui aussi commencé et devrait être opérationnel à la rentrée 2016-2017.

Beaucoup de rues ont vu la pose de trottoirs et/ou caniveaux pour canaliser l'eau, nous allons continuer en 2016. Ces travaux sont une constante chaque année jusqu'à ce que l'ensemble de la commune soit entièrement équipé.

L'éclairage public a été refait à neuf sur une partie de la rue du Prieuré et sur la place de la Laïcité. Nous pensons faire une extension à Villefrault « Chemin de la Rousselière ». Compte tenu des devis que nous attendons du SIEIL, nous espérons éclairer de la rue du Lavoir à la rue de Vauhardy (le long de la D40).

Bien que nous ayons l'accord, et le montant de toutes les subventions (DETR, Pays Loire Touraine, Communauté de Communes, Réserve Parlementaire de notre députée Claude GREFF), nous attendons depuis 2014 l'autorisation et l'agrandissement de notre parc de loisirs sportifs entre la voie ferrée et la D140 à la place du cloaque Dierrois d'avant l'assainissement ou poussaient des peupliers.

En 2016, nous allons refaire les enduits du mur de l'école maternelle côté Est et Nord, nous avons prévu ces travaux en 2017 mais devant la dégradation de celui-ci, il est urgent de réaliser ces travaux pour la sécurité des petits. Nous allons aussi continuer les travaux du cimetière pour que celui-ci soit entièrement restauré et aux normes d'accessibilité au plus vite.

En 2016, nous allons constituer un dossier pour la création d'une halle avec un bloc sanitaire dans l'espace vert, à côté de la place du Général de Gaulle. Nous pourrions ainsi commencer les travaux en 2017 deux emprunts contractés en 2003 et 2007 vont se terminer en février 2018 et avril 2019. Pour profiter des faibles taux actuels, nous demanderons un différé d'amortissement total sur 24 mois, cela nous permettra ainsi de commencer les travaux en 2017 sans augmenter notre taux d'endettement et surtout notre capacité de remboursement.

Cela étant essentiel pour préserver et conserver notre indépendance communale, car avec la baisse des dotations et les mesures dictées par l'état qui n'en assume pas le financement, beaucoup de communes seront asphyxiées et obligées de se regrouper pour créer une nouvelle commune. Autant dire à terme la disparition de celles-ci !

Nous espérons donc résister tant que nous pourrons à ces regroupements, ou du moins, si nous y sommes contraints avoir fait en amont tous les travaux nécessaires à notre qualité de vie, car il est fort à craindre que dans ces regroupements, celles qui seront les plus éloignées ou les moins peuplées (bulletin de vote oblige) seront laissées pour compte. On remarque déjà ce phénomène entre les centres villes et les écarts.

Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler, pour l'instant ce schéma n'est pas à l'ordre du jour mais il nous faut y veiller. En attendant la mise en place de toutes ces réalisations, je félicite tous ceux qui ont décorés l'extérieur de leurs maisons pour les fêtes de fin d'année, je remercie l'engagement et la conscience professionnelle de tous les employés municipaux et du corps enseignant, et renouvelle avec tout le Conseil Municipal, nos vœux pour 2016.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ **BRULAGE DES DECHETS**

Les feuilles mortes et les déchets verts encombrant sans doute votre jardin. Nous vous rappelons qu'il est interdit de les faire brûler sur place (circulaire ministérielle du 18/11/2011) sous peine d'amende. Vous devez donc les déposer à la déchetterie de Bléré

➤ **FRELONS ASIATIQUES**

Il a été signalé de nombreux cas de nids de frelons asiatiques Des entreprises spécialisées sont à votre service pour éradiquer ces nuisibles qui en plus de leur dangerosité, sont un désastre sanitaire pour l'environnement agricole et écologique. Les prix ne sont pas à négliger, ils peuvent varier en fonction de la taille et de la hauteur du nid. Le Département proposait des subventions en 2015, reste à savoir si l'enveloppe budgétaire sera reconduite en 2016 ?

➤ **DIERRE – SITE INTERNET**

Une grande nouvelle !! Le site internet de Dierre vient d'être créé, il est ouvert et chacun va pouvoir y aller jeter un coup d'œil, il va se compléter au cours du temps avec les informations que nous allons pouvoir y ajouter. Il est ouvert en priorité aux associations qui pourront l'utiliser afin de faire passer leurs informations, vous y trouverez également le « Dierre Info » en cours qui y sera transcrit dans son intégralité, ce qu'apprécieront les amis de la commune qui habitent au dehors.

Ce site est accessible à l'adresse suivante : www.dierre37.fr

Pour ceux qui souhaitent y faire paraître des informations contacter le secrétariat de Mairie.

➤ **LACHERS DE BALLONS OU DE LANTERNES VOLANTES :**

La Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Ouest nous informe qu'elle rendra désormais un avis défavorable pour tout lâcher dès lors que cette activité se situera à moins de 5 kms d'un aérodrome. Cet avis est motivé par le danger potentiel que représente ces objets volants non maîtrisés vis-à-vis des aéronefs, notamment dans les phases délicates de montée initiale après décollage ou de descente finale avant atterrissage. Cet avis prend effet à compter du 1^{er} octobre 2015

➤ **SYNDICAT DES EAUX**

Le syndicat des eaux nous informe que cette année les compteurs d'eau de la commune de Dierre seront relevés par les agents du Syndicat. Vous serez informés du passage de cet agent et il vous sera demandé de lui faciliter l'accès au compteur. Pas de changement pour les personnes âgées ou handicapés dont le relevé était déjà assuré par les mêmes agents.

En 2016 une augmentation du prix de l'eau est prévue elle sera de 2 % le mètre cube

➤ **LES DIERROIS EN FETE – JOURNEE JEUX LE 30 JANVIER 2016**

L'Association « Les Dierrois en Fête » organise sa 2^{ème} animation le Samedi 30 Janvier 2016 :
Une Journée Jeux à la Salle des Fêtes de Dierre à partir de 15 h

Cette manifestation conviviale s'adresse à tous jeunes et moins jeunes. Vous pourrez en effet, jouer à des jeux traditionnels tels que belote, tarots, poker ; découvrir des jeux moins connus tels que Jungle Speed, Perudo Ou encore vous essayer aux jeux vidéo sur écran géant.

Toute notre équipe vous accueillera avec grand plaisir pour une partie d'une heure ou pour la soirée entière. VENEZ NOMBREUX !



Nous préparons également une soirée irlandaise prévue le 30 avril 2016

« *Les dierrois en fête* »


ANNONCES

Les commerçants de la commune qui souhaitent faire paraître un encart publicitaire dans cette publication doivent nous faire parvenir à la Mairie

 *La taille de l'encart souhaité : 8,5 cm x 5,5 cm - Tarif 50 €
17 cm x 11 cm - Tarif 100 €*

 *Le texte de l'annonce à insérer*

 *Un chèque à l'ordre du Trésor Public du montant de l'encart choisi*

 *Pour tout renseignement complémentaire pouvant vous être nécessaire vous pouvez joindre La Mairie de Dierre (Tél : 02 47 57 93 86) ou l'adjoint responsable au 02 47 57 94 93*

L'annonce sera préparée par nos soins, le projet vous sera alors soumis pour avoir votre accord et votre signature sur le « bon à tirer ».

UN CHAMPION DANS NOTRE VILLAGE : LUDOVIC RENARD



Né à Saint Pierre des Corps, il est venu s'établir à Dierre en 2010 où il a fait construire sa maison. Papa d'une petite fille, il travaille à Saint Pierre des Corps dans l'entreprise de maraichage familiale. Sur les conseils de son père déjà amateur il s'inscrit dans une école de cyclisme. La pratique du vélo de cross est celle qui l'attire le plus, et cette spécialité se pratiquant en période hivernale de Septembre à Février lui convient parfaitement. Le reste de l'année, il va plutôt pédaler sur la route pour maintenir sa forme.

Il a participé à de nombreuses courses régionales où il a remporté de nombreux prix.

- 2013 – 7^{ème} au Challenge National Coupe de France – Classement sur 3 épreuves avec les meilleurs champions français

30,37, et 47^{ème} sur les manches de Coupe du Monde
8 fois gagnant t du Championnat Régional

- 2015 – 9^{ème} au Challenge National Coupe de France

ECOLE DE DIERRE

Conseil d'Ecole du 3 Novembre 2015

Elections à l'A.P.E.

1 liste de 5 candidats – Taux de participation 44,83 % - Tous les sièges ont été pourvus

Effectifs 2016/2017

En hausse : 64 élèves prévus (p.m. 58 enfants à la rentrée 2015)

Projets Année Scolaire 2015/2016

Semaine du Jeu - Projet lancé avec le concours d'un intervenant du centre socio-culturel de Bléré. Les cycles 1 et 2 vont présenter le jeu qu'ils auront fabriqué, les cycles 3 sont toujours en élaboration de leur projet

Projet Jardinage - Plantation de bulbes de fleurs par les enfants devant ma classe maternelle

- Découverte du patrimoine local - Le jeudi 3 décembre par des animatrices de Pays Loire Touraine
- Spectacle de Noël – Le Vendredi 11 décembre
- Projet Sécurité Routière
- Spectacle Communauté de Communes
- Sorties de Fin d'année
- Carnaval – Il aura lieu le samedi 12 mars 2016. Un défilé est organisé suivi d'un goûter offert par la mairie. L'après-midi l'A.P.E. organise la confection et la vente des crêpes. Le bonhomme Carnaval est fabriqué par les enfants avec Valérie lors de TAP
- Fête de l'Ecole - Le 3 Juillet 2016 – Spectacle le matin – Repas et Kermesse organisé par l'A.P.E. l'après-midi.

SEMAINE DU GOUT 2015 –

La classe de Madame Brotto (CE2, CM1, CM2) a été accueillie dans la boutique de Boucherie Charcuterie de M. Jacky Gentilhomme. Toute la classe a découvert son métier et aussi les produits fabriqués par lui, ils ont pu aussi déguster certaines de ses spécialités.

Le Maire et le Conseil Municipal ont été très sensibles à cette participation à la vie de l'école et de la qualité de la pédagogie dont notre boucher-charcutier-traiteur a fait preuve, et tiennent à le remercier de sa gentillesse et de l'accueil qu'il a réservé à tous les enfants.

Les élèves de CE2, CM1, CM2 : Zélia, Maëlys, Titouan, Léo, Jeanne, Léa, Ly-Vinia, Lise, Yann, Noah, Norah, Louise, Gabriel, Millie, Mathéo, Délinda, Etan, Nolan, Jade, Clément, ont relaté leur visite à la boucherie



Nous sommes allés à la boucherie pour la semaine du goût. Quand on est arrivés, la boucher nous a expliqué son métier. Nous avons fait des petites tartes à la rilette.



Nous avons visité le magasin et le laboratoire, puis la chambre froide. Ensuite on a découvert la fabrication des rillettes au feu de bois. Jacky nous a montré comment désosser une cuisse de veau. Nous avons dégusté des toasts à la rilette faite maison, puis nos petites tartelettes. Il nous a montré une rate, des pieds de cochon et de la crépinette. BEURK le boucher et sa femme nous ont très bien accueillis et ils nous ont offert un pot de rillettes. Avant de partir nous avons pris une photo souvenir.

Merci Jacky, nous garderons plein de souvenirs de cette visite.

ETAT-CIVIL - Quatrième Trimestre 2015

MARIAGE



Christèle LEGENDRE et Fabrice ROUILLER - le 10 octobre 2015 - 75, rue de Bonnefonds